



Il faut que les bottines suivent les babines!

Gatineau, le 7 juin 2007. Dans le cadre de son congrès annuel, l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) tient une activité de mobilisation, à la demande de ses membres, pour se donner des objectifs d'action collective dans le dossier du *soutien aux familles*. Il faut que les services promis aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leur famille soient rendus!

Est-il normal que des familles soient contraintes de prendre la déchirante décision d'envoyer leur enfant dans un foyer d'accueil alors qu'elles souhaiteraient le garder avec elles? Est-il normal que les tout-petits enfants attendent jusqu'à trois ans pour avoir des services requis pour qu'ils puissent développer leur potentiel et ainsi viser une autonomie accrue? Au décès de leurs parents, devons-nous les ré-institutionnaliser?

Les familles de personnes ayant une déficience intellectuelle voient les services gouvernementaux s'effriter d'année en année. Elles n'en peuvent plus de soutenir pratiquement à elles seules les besoins particuliers de leur enfant qui, même à l'âge adulte, continue d'avoir de ces besoins.

« Il y a quelques dizaines d'années, les personnes ayant une déficience intellectuelle n'étaient pas considérées comme étant des citoyens à part entière : elles étaient marginalisées, le plus souvent placées en institution. Aujourd'hui, on leur reconnaît les mêmes droits, les mêmes privilèges et les mêmes obligations que toute autre personne. Elles vivent en société. » souligne Jean-françois Martin, président de l'AQIS. On les a sorties des institutions... mais l'argent n'a pas suivi.

Les décideurs ont le devoir de tout mettre en œuvre pour que ces personnes puissent jouir de leurs droits. En outre, il est temps que le gouvernement réalise qu'un gramme de prévention vaut un kilo d'intervention et qu'il mette en œuvre des mesures efficaces pour donner des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en offrant un soutien adéquat à leur famille. À l'heure actuelle, tout repose sur le dos des familles! Elles sont devenues à toutes fins pratiques les fournisseurs de services, en surcroît de leurs rôles sociaux et parentaux... et elles s'épuisent.

Les 10 000 familles que représente l'AQIS veulent donc sortir de l'ombre et faire connaître les difficultés engendrées par le déversement des responsabilités du gouvernement sur leur dos. Elles réclament que des argents soient investis dès maintenant, ce qui évitera de devoir investir des montants beaucoup plus importants ultérieurement.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale est un organisme provincial voué à la promotion et à la défense des droits des personnes présentant une déficience intellectuelle et de leurs familles, regroupant en cela plus de 80 associations à travers le Québec.

Source : M. François Robert, responsable aux communications
Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS)
Courriel : frobert@aqis-iqui.qc.ca Tél. : 514 659-4048